

CHARTRE ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

CLARITIS





Au-delà d'accompagner nos clients entrepreneurs dans la juste maîtrise de leurs risques, nous souhaitons défendre des valeurs qui ont un impact environnemental et sociétal positif.

Chez Claritis, notre engagement en matière de durabilité repose sur cinq piliers fondamentaux : la gouvernance, l'environnement, la collectivité, les collaborateurs et les clients. Ces axes structurants témoignent de notre volonté d'intégrer pleinement les enjeux sociaux et environnementaux dans notre stratégie. Ils constituent également les leviers clés qui attestent de notre performance en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

01. Gouvernance
02. Environnement
03. Collectivité
04. Collaborateurs
05. Clients
06. Suivi performance
07. Contact

GOVERNANCE

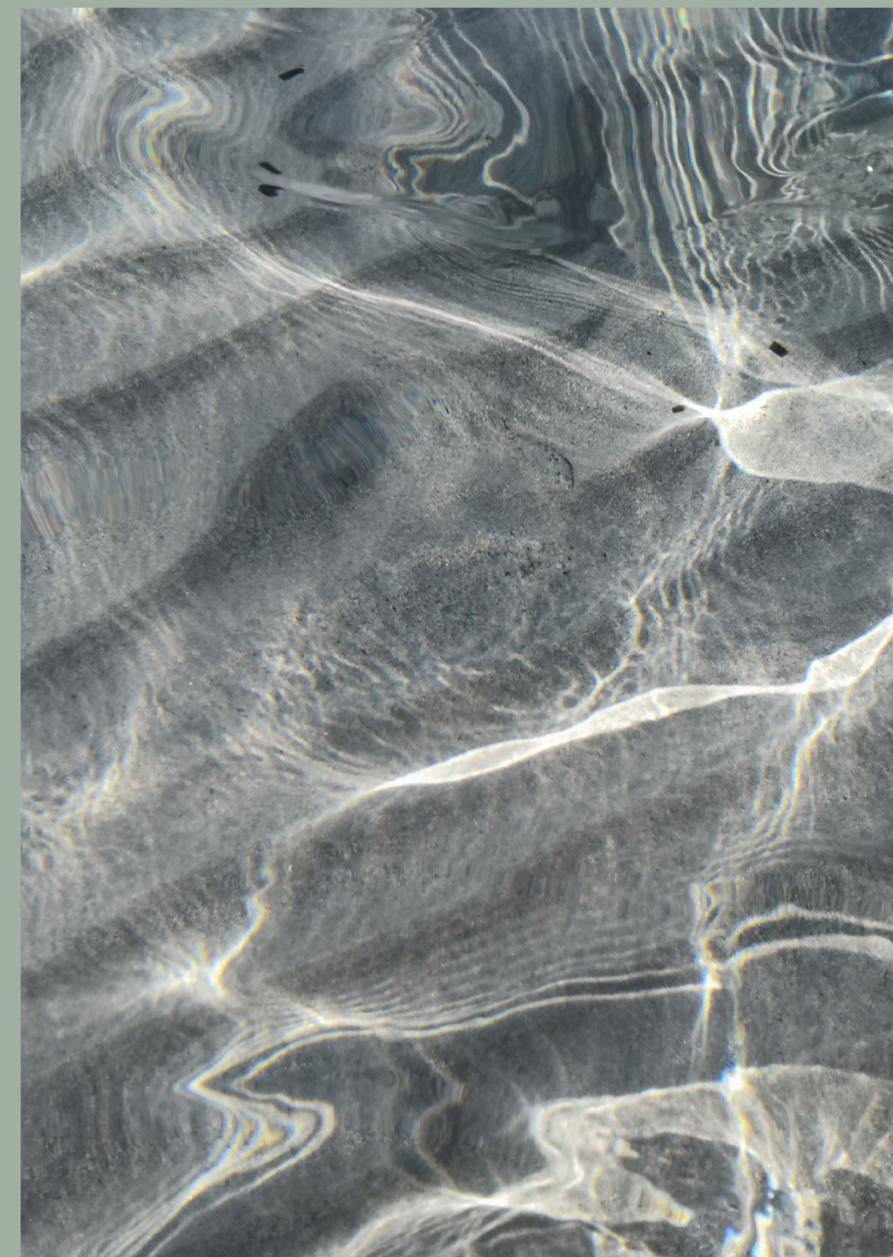
Chez Claritis, notre gouvernance repose sur un principe fondamental de transparence. Nous veillons à communiquer régulièrement à nos collaborateurs les informations clés relatives à la stratégie de notre entreprise, à ses performances et aux décisions majeures. Cette démarche favorise une culture d'échange, de confiance et de collaboration, essentielle au bon fonctionnement de notre organisation.

En rendant notre gouvernance accessible et compréhensible, nous souhaitons créer un environnement de travail engageant, dans lequel chaque collaborateur se sent impliqué dans le développement et la réussite de notre entreprise.

Le Conseil d'administration joue un rôle central dans ce dispositif : il évalue de manière régulière les indicateurs de performance liés aux questions sociétales et environnementales de Claritis.

Ainsi, l'impact social et environnemental est systématiquement intégré dans les processus de décision, dans une logique de responsabilité à long terme.

01



ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, Claritis a mis en place une politique environnementale formelle, qui doit être lue et signée par l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette politique formalise l'adoption de nouvelles pratiques visant à réduire notre impact environnemental et à promouvoir un environnement de travail plus respectueux de l'écosystème. Elle constitue un socle commun de principes et de comportements attendus, que chacun est invité à appliquer au quotidien.

02





Réduction de l'utilisation du papier

- Une gestion numérique optimisée : les documents sont systématiquement numérisés et conservés sur des serveurs sécurisés, limitant ainsi l'utilisation de supports physiques.
- Dans le cadre de notre activité d'outsourcing, nous ne conservons sous format papier que les documents strictement nécessaires, la majorité des documents étant stockée directement chez nos clients ou sur des serveurs dédiés, garantissant ainsi une gestion documentaire efficace et durable.
- La correspondance est réalisée par voie électronique autant que possible.
- Tout e-mail envoyé rappelle l'impact environnemental en cas d'impression.

Réduction de la consommation d'énergie

- Ordinateurs éteints quotidiennement.
- Imprimantes, scanners et broyeurs éteints ou mis en veille à la fin de chaque journée.
- Lampes à détection de mouvement, s'éteignant lorsqu'elles ne détectent plus de présence.
- Ventilateurs utilisés en lieu et place de la climatisation.





Gestion des déchets et recyclage

Un système de tri sélectif au sein de nos bureaux a été mis en place pour encourager le recyclage et la réduction des déchets. Les collaborateurs sont également sensibilisés à des pratiques plus respectueuses de l'environnement. A titre d'exemple, voici quelques mesures mises en place par Claritis :

- Nous disposons de bacs de recyclage,
- Des carafes d'eau du robinet remplacent les bouteilles en plastique.

Achat de produits durables

Nous achetons des fournitures de bureaux recyclées, notamment les ordinateurs, dans la mesure du possible. Nous achetons des produits d'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux.



Mobilité douce

Claritis s'engage à faciliter la mobilité douce pour ses employés :

- Des subventions sont octroyées pour les transports en commun ou l'achat d'un vélo électrique.
- La réduction des déplacements professionnels et le travail à domicile est facilité quand cela est possible.

COLLECTIVITÉ

Claritis s'engage dans des initiatives locales et met ses compétences au service de causes d'intérêt général. À travers des actions concrètes, telles que le pro bono et le soutien à des associations, nous contribuons à un impact positif et durable.



- Nous nous engageons dans certaines initiatives pro bono, en mettant nos compétences et notre expertise au service de projets sélectionnés par nos soins.
- Au-delà de soutenir la Croix-Rouge genevoise depuis de nombreuses années, nous explorons différentes opportunités de collaboration avec des associations, des organisations à but non lucratif ou des causes d'intérêt général tout au long de l'année.
- Nous permettons à nos collaborateurs de choisir les organismes de bienfaisance qui recevront nos dons.
- Chaque année, nos collaborateurs ont la possibilité de mettre leurs compétences durant une journée au service d'une ou plusieurs causes qui leur tiennent à cœur.

03

COLLABORATEURS

Dans l'optique de créer un environnement de travail motivant et positif, Claritis s'est doté d'un Manuel employé qui établit des règles de fonctionnement alignées sur sa politique interne visant à promouvoir un environnement de travail respectueux et inclusif, où chaque collaborateur se sent reconnu et écouté, et à établir des mécanismes clairs pour signaler et traiter les comportements inappropriés. Par ailleurs, chaque collaborateur est invité à proposer des idées ou des nouvelles suggestions afin d'améliorer le document.

04

Claritis valorise également le développement des compétences et offre des opportunités de développement tant personnel que professionnel à tous ses collaborateurs.

Enfin, nous tenons à sensibiliser, motiver et inciter nos collaborateurs à agir dans le respect de l'environnement. Ces derniers reçoivent une formation qui inclut des réflexions concernant les enjeux sociaux et environnementaux importants pour notre entreprise ou sa mission.



CLIENTS

05

Claritis se positionne comme un partenaire stratégique pour ses clients en matière de gouvernance et de gestion des risques. Nos collaborateurs bénéficient d'une connaissance approfondie de la réglementation financière, basée sur de nombreuses années d'expérience au sein des banques, maisons de titres, trustees, gestionnaires de fortune collective et de fortune.



- Nous accompagnons nos clients dans la mise en place de solutions visant à assurer une juste maîtrise de leurs risques liées aux métiers risques et compliance. Notre expertise couvre l'ensemble des bonnes pratiques et des normes réglementaires applicables, garantissant ainsi la conformité aux exigences les plus strictes du secteur financier.
- Au-delà de la conformité réglementaire, nous accordons une importance particulière à la satisfaction de nos clients. Une surveillance continue est mise en place afin d'évaluer la qualité des services fournis et de garantir la pleine satisfaction de nos clients.

SUIVI PERFORMANCE



Satisfaction clients (qualité services fournis)

+ 96 %

Croissance clientèle

+ 15 %



Taux d'engagement

100 %

Satisfaction collaborateurs

100 %

Formations / développement carrière

+ 50 %

Structure employés



70% 30%



Activités pro bono

+ 1 activité

Soutiens associations

+ 3k CHF

Bénévolat

0 activité

à développer en 2025



Achat produits reconditionnés

+ 40 %

atteindre + 50% en 2025

Réduction papier et énergie

non mesuré

à développer en 2025

Gestion déchets

06

CONTACT

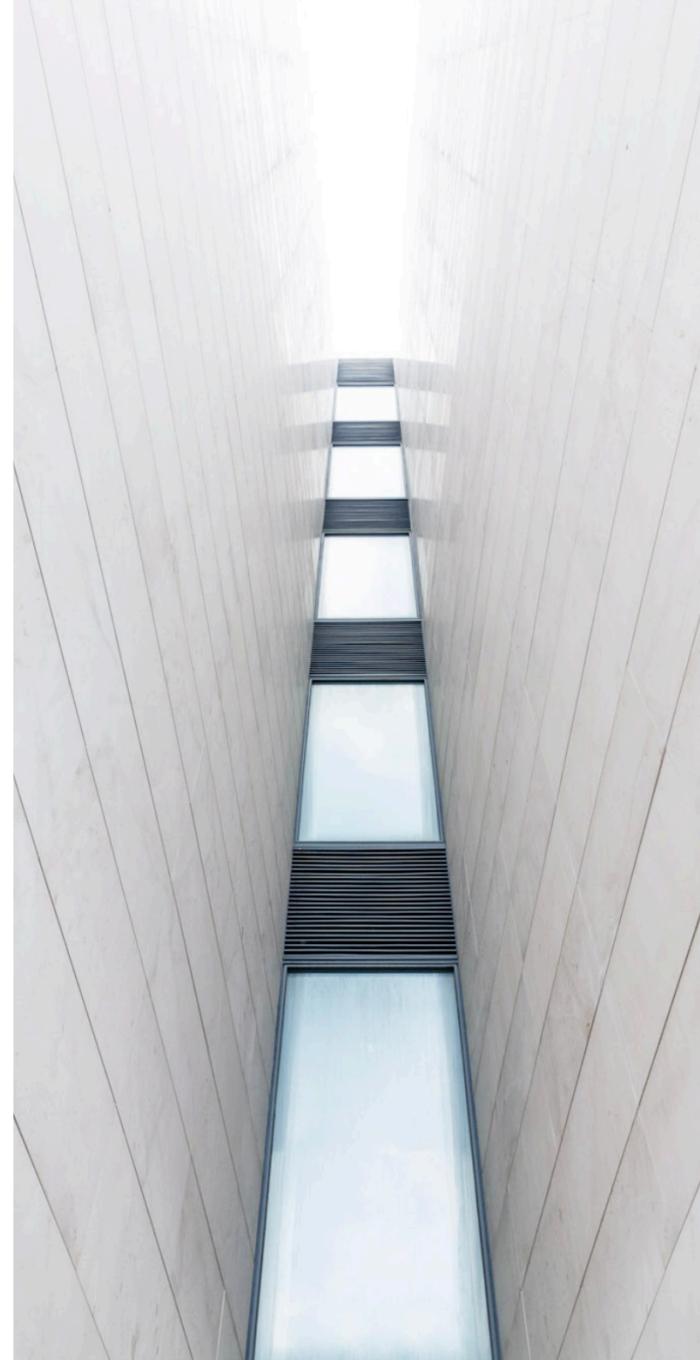
CLARITIS SA
Rue Saint-Léger 8
1205 Genève



info@claritis.ch



+41 22 301 27 01



07

**En cas de question, envoyez-nous un email ou contactez-nous par téléphone !
Nous vous répondrons dans les 24 heures !**



www.claritis.ch